

REGLEMENT DU CHALLENGE 2025

Initiatives éco-citoyennes pour l'adaptation au changement climatique et la transition « **Et toi, tu fais quoi ?** »

L'objectif de ce Challenge est de mettre en lumière des actions vertueuses de particuliers ou d'associations qui œuvrent ou participent dans l'ombre et à leur échelle, à l'adaptation face au changement climatique et à la transition. Ces actions, investissements, modes de vie, qui peuvent paraître anodins pour certain-es, peuvent s'avérer être de nouveaux modèles à suivre pour d'autres ou le déclencheur d'une prise de conscience.

Quelles initiatives ?

S'adapter au changement climatique et agir pour la transition écologique peut prendre de nombreuses formes ou toucher de nombreuses thématiques.

Les initiatives en lien avec les domaines suivants seront examinées par le jury du Challenge :

1. Eau
2. Protection de la nature
3. Energie
4. Mobilité
5. Alimentation et agriculture

Qui peut participer ?

Le Challenge est ouvert :

- aux particuliers majeurs résidant sur l'une des communes du Pays
- aux particuliers mineurs dès 15 ans résidant sur l'une des communes du Pays
- aux associations dont l'action rayonne sur l'une des communes du Pays, quelle que soit la domiciliation du siège social
- aux associations de Catalogne sud dont l'action rayonne sur l'une des communes du Pays quelle que soit la domiciliation du siège social.

Chaque particulier ou association ne peut déposer qu'une seule candidature.

Comment participer ?

Chaque candidat/ association devra télécharger le formulaire sur le site du Pays Pyrénées Méditerranée et renvoyer le formulaire de candidature dûment rempli et accompagné de ses annexes par mail à l'adresse indiquée.

Si le candidat-e / association ne parvient pas à déterminer avec précision le domaine de l'initiative qu'il ou elle souhaite présenter, il ou elle pourra le mentionner dans le formulaire (case à cocher « incertain »). Le Collège des Citoyens et Citoyennes se chargera alors de la catégorisation de l'initiative à la réception de celle-ci.

Comment les candidatures seront-elles sélectionnées ?

Toutes les initiatives, quels que soient les domaines, seront évaluées par le jury sur les critères ci-après notés sur 5 points. La note totale maximale possible est donc de 20.

Le jury sera composé d'un binôme mixte issu du Collège des Citoyens et Citoyennes qui aura la mission d'analyser les candidatures en vue de désigner un lauréat pour le domaine dont il s'occupe. Au besoin, il peut contacter les candidat-es /associations pour demander des précisions.

Le système de notation est le même pour toutes les initiatives. Ainsi, les initiatives pourront être analysées équitablement qu'elles soient réalisées par des particuliers ou des associations.

Toutefois, selon le nombre de candidatures reçues par domaine, chaque binôme du jury se réserve le droit de scinder les candidatures en 2 catégories : Particuliers et Associations.

A l'issue de l'analyse de chaque binôme, le Collège des Citoyens et Citoyennes du Pays Pyrénées Méditerranée se réunira. Lors de cette séance les résultats de chaque domaine seront présentés et entérinés. Le Collège élira ensuite parmi toutes les candidatures son initiative "coup de cœur" à la majorité.

Comment les initiatives seront récompensées ?

Le challenge permettra de récompenser donc à minima 5+1= 6 Lauréats.

Dans une ambiance conviviale et "bon enfant", des lots seront distribués aux lauréat-es de chaque domaine du challenge, qui auront également l'occasion de promouvoir leur action s'ils ou elles le souhaitent.

Quels sont les à gagner lots ?

De nombreux partenaires ont offert des lots : entrées pour des événements (Caminades, concert à Argelès-sur-Mer...)/ des visites (visites guidées, entrées au Musée d'Art Moderne de Céret, Maison de l'Eau et de la Méditerranée, caves Byrhh...), ou encore des activités (Escape Game, accrobranche, balade comestible...), nuit en refuge, stage de coaching et salle de réunion offerte dans un cadre exceptionnel à Serralongue, mise à disposition d'une salle de réunion à Vall'Up...